

Analyse et régulation des pratiques (Spécialité Développement)

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P6PDESP

Présentation

Lieux de stage : institution de l'enfance (ex : CMP, IME, ASE, PJJ, ITEP, DITEP, Ecoles, Hopitaux etc.).

Référent de stage : Il est préférable que le référent soit un psychologue mais ce n'est pas obligatoire. Il/elle doit travailler avec la population visée (éducateur.ice, enseignant.e ...)

Objectifs

L'objectif du stage est de découvrir les milieux d'exercice de la psychologie du développement auprès des bébés, enfants, adolescents et des familles.

Évaluation

Session 1 : Dossier + attestation de stage + oral

Session 2 : Dossier + attestation de stage + oral

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale : 100%

Compétences visées

Découvrir concrètement la pratique clinique, mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une

institution, et identifier la place ainsi que les missions du psychologue clinicien qui y exerce.

Lorsque le stage ne se déroule pas directement auprès d'un psychologue, il s'agit néanmoins de comprendre l'environnement institutionnel dans lequel il intervient et les interactions entre les différents professionnels. Le stagiaire doit également être capable de formuler de manière claire ses observations et ses questionnements, et de rendre compte de la découverte d'un cadre et d'une pratique professionnelle.

Bibliographie

Code de déontologie des Psychologies, 2021 <https://www.cncdp.fr/index.php/code-de-deontologie/code-de-deontologie-2021>

Contact(s)

> Latifa Aouadi

Contact administratif
laouadi@parisnanterre.fr

> Camille Danner touati

Responsable pédagogique
dt.camille@parisnanterre.fr